



AVIS PUBLIC
AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ D'ULVERTON
CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

AVIS PUBLIC, EST PAR LES PRESENTES, donné par la soussignée, Vicki Turgeon greffière-trésorière de la susdite municipalité ;

QUE conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec, le conseil de la Municipalité d'Ulverton a adopté, lors de sa séance tenue le 3 juin 2024, une résolution par laquelle est modifié le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2024 ;

QUE les jours et l'heure du début de chacune des séances ordinaires sont fixés comme suit :

DATES	HEURE	DATES	HEURE
8 janvier	19 h	15 juillet	19 h
5 février	19 h	19 août	19 h
4 mars	19 h	9 septembre	19 h
8 avril	19 h	7 octobre	19 h
6 mai	19 h	4 novembre	19 h
3 juin	19 h	2 décembre	19 h

QUE le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister aux assemblées publiques qui se tiendront en cours d'année.

Donné à Ulverton, ce 5 juin 2024

Vicki Turgeon
Directrice générale et greffière-trésorière